

DOSSIER DE RÉSERVATION BADGES DÉCHÈTERIES



La communauté de Communes des Aspres a modernisé ses outils de gestion de déchèteries.

Ainsi depuis 2015 les ponts bascules sont mis en service et une gestion informatisée des apports recense et comptabilise les apports en déchèteries.

Les services de votre mairie vous accueillent afin que vous puissiez commander votre badge.

Toutefois afin de gagner du temps vous pouvez remplir le formulaire suivant que vous devrez adresser :

- A votre mairie avec présentation ou copie des pièces obligatoires mentionnées ci-dessous.

- Ou au siège de la Communauté de Communes des Aspres avec la copie impérative de ces mêmes pièces obligatoires. (Bâtiment Multifonction Christian Bourquin – 2^{ème} étage - Allée Hector Capdellayre - 66 300 THUIR)

PIÈCES OBLIGATOIRES POUR TOUTE INSCRIPTION :

- votre carte d'identité
- un justificatif de domicile
- la ou les cartes grises de votre ou vos véhicules qui seront susceptibles d'accéder aux déchèteries.
- un extrait KBIS pour les professionnels

◆ UN BADGE PAR FOYER

Une fois que le badge sera encodé et programmé vous serez informé de la manière dont vous pourrez le retirer.

BON À SAVOIR :

- Les élus de de la Communauté de Communes des Aspres ont décidé d'instaurer une tarification pour les professionnels uniquement.
- Aucune tarification, ni quota n'ont été instaurés pour les apports des particuliers.
- Un badge par foyer
- Les professionnels voulant se rendre sur les déchèteries communautaires devront s'identifier en tant que tels via le formulaire suivant.
- Accès interdit aux véhicules dont le P.T.A.C. 3,5t
- Pour tous, tarif de 10€ pour la réédition de badges d'accès déchèteries suite à une perte ou détérioration

FORMULAIRE À REMPLIR ET À RETOURNER COMPLÉTÉ

(Afin que votre commande soit validée chaque rubrique doit être dûment renseignée)

1) **Civilité :** Monsieur Madame (cocher la case correspondante)

2) **Nom** (en lettres majuscules) : 3) **Prénom** :

4) **Adresse complète de votre résidence sur la commune :**

5) **Commune :**

Si vous disposez d'une résidence principale

(résidence différente de la rubrique 4 et 5, résidence située sur une autre commune ou dans un autre pays)

6) **Adresse de votre résidence principale :**

7) **Code postal :** 8) **Commune :** 9) **Pays :**

10) **Votre statut :** Propriétaire Locataire (cocher la case correspondante)

11) **Immatriculation de votre ou vos véhicules :** (Véhicules susceptibles de se rendre en déchèterie)

Véhicule 1 :

Véhicule 2 :

12) **Vous êtes un :** Particulier Professionnel

Si vous êtes un professionnel :

13) **Nom de la société :**

14) **Adresse complète de la société :**

15) **Activité exercée :**

16) **Statut de la société** (SARL, EURL) :

17) **Numéro de téléphone :**

Téléphone 1 :

Téléphone 2 :

18) **Mail** (facultatif) :

19) **Nombre de personnes au foyer :**

20) **Type de collecte ordures ménagères et collecte sélective :** (cocher la case correspondante)

Porte à Porte (bacs individuels)

Bacs collectifs

Merci de retourner ce formulaire :

A votre mairie avec présentation ou copie des pièces obligatoires.

Tarif de 10€ pour la réédition de badges d'accès déchèteries suite à une perte ou détérioration.

De même tout administré se voyant attribuer un nouveau badge sans avoir déclaré aux services communaux ou intercommunaux la perte ou détérioration du précédent se verra émettre un titre de paiement de 10€

Badge n° :

Signature attestant de la remise

Badge délivré le :